9eme REGATE DE MANTES

Lundi 11 NOVEMBRE 2019

F E D E R A T I O N F R A N C A I S E D' A V I R O N
L I G U E D' I L E D E F R A N C E D' A V I R O N
C O M I T É D É P A R T E M E N T A L D' A V I R O N D E S Y V E L I N E S

MANIFESTATION ORGANISÉE AVEC LE CONCOURS DE :
- CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES
- GPSETO
- MAIRIE DE MANTES LA JOLIE
- ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Course ouverte aux catégories ci-dessous sur le Stade Nautique International Didier SIMOND, en tête de rivière, avec un ***départ toutes les trente secondes***.

Course 01	9H00	SH4+
Course 02		SF2x
Course 03		J18H2-
Course 04		J18F1x
Course 05 *		Y OPEN
Course 06		J14H4x+
Course 07		VF1X
Course 08		J18H2x
Course 09		VH1X
Course 10		HANDI
Course 11		SH1x
Course 12		VH2X
Course 13		SH4x
Course 14		J14F4x+
Course 15		J18F2x
Course 16		SF2-
Course 17		J18H1x
Course 18		SF1x
Course 19		SH2-
Course 20 *		8+ OPEN

(*) Attention les courses N° 5 et 20 sont réservées aux rameurs et rameuses **DÉBUTANTS :** elles regrouperont les catégories Juniors, Seniors, Vétérans, CORPOS et UNIVERSITAIRES engagement Mixte possible Hommes & Femmes, ***un seul classement sera fait*.**

1. DÉROULEMENT

Les courses se dérouleront sur le Stade Nautique International Didier SIMOND de Mantes en Yvelines
Chaque embarcation effectue un parcours contre la montre.
Les départs seront donnés toutes les 30 secondes. 1er départ à 9 H00

2. CHRONOMÉTRAGE ET ARBITRAGE

Le classement des épreuves sera officialisé par les Arbitres de la LIFA.
Le chronométrage sera assuré par les cadres techniques de la LIFA

3. LES ENGAGEMENTS

ILS PEUVENT SE FAIRE SUR LE SITE DE LA FFA
Pour tous renseignements d'ordre administratif, contactez :
Jean Pierre Van Londersele Tél. 06 03 27 30 28, Email jp.vanlondersele@gmail.com

LA LICENCE 2019 est OBLIGATOIRE

4. CLÔTURES DES ENGAGEMENTS

Lundi 4 novembre 2019 à 23 H

6. RÉUNION DES DÉLÉGUÉS

La réunion des Délégués aura lieu au premier étage de l'espace Jean Guyader à 08h00.

7. PRIX

Les médailles et les coupes seront remises au fur et à mesure des courses.
Les trois premiers des courses des J 12 à J 18 seront récompensés.

8. LES CHALLENGES

Seront remis les Challenges suivants :

- Le **Challenge pour la catégorie JEUNE de J 12 à J 14** « Garçons et Filles »
- Le **Challenge Général** est attribué pour un an à la société totalisant le plus grand nombre de points par rapport au classement des bateaux.
- Le **Challenge Départemental** sera attribué par le Département ayant eu le plus grand nombre de victoires sur l'ensemble des courses.
- Le **Challenge des Vétérans « Gilles LEFAUCHEUR »**

Pour l'ensemble de ces challenges le décompte des points sera effectué de la façon suivante :

3 points pour une victoire
2 points pour une 2ème place
1 point pour une 3ème place
Valable pour les courses en 1X.

5 points pour une victoire
4 points pour une 2ème place
1 point pour une 3ème place
Valable pour les courses en yolette, 4+, 4x.

9. POUR INFORMATION

La société organisatrice se réserve le droit de supprimer ou de regrouper les épreuves selon le nombre de participants ou en fonction des conditions climatiques.

10. SÉCURITÉ

Nous aurons sur place une équipe nautique et terrestre de la **CROIX ROUGE**

11. POINTS PARTICULIERS

TOUS LES BATEAUX devront avoir OBLIGATOIREMENT un porte numéro à l'avant. (Même les Yolettes)

Une caution de 15 euros par numéro sera exigée.

L'échauffement et les retours aux calmes ne seront pas autorisés sur le plan d'eau.
L'embarquement sera effectué par appel des numéros.
Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses.
(*) Attention les courses N° 5 et 19 sont réservées aux rameurs et rameuses **DÉBUTANTS :** elles regrouperont les catégories Juniors, Seniors, Vétérans, CORPOS et UNIVERSITAIRES engagement Mixte possible Hommes & Femmes, ***un seul classement sera fait*.**

Vous pourrez inscrire ces bateaux en envoyant un mail à jp.vanlondersele@gmail.com

Président ASM Aviron F. ANDOLFI
Président DE LA LIFA : C. VANDENBERGHE
Président DES ARBITRES : M.L.COPIE